

Maintenance ascenseur : visite réglementaire des 6 semaines

Formation continue

Durée

5 jours

Lieu

Gennevilliers

Support

- Maquettes pédagogiques
- 6 ascenseurs multimarques
- Documentation et schémas d'ascenseurs

Coût

- Intra 1550€ par jour
- Inter : 340€ par jour

Domaines de formation

Ascenseur

Prérequis

- Avoir des bases des connaissances sur les ascenseurs
- Avoir la compétence des accès en gaine
- Être habilité BR

Acquérir les compétences nécessaires pour réaliser une visite de maintenance réglementaire des ascenseurs toutes les 6 semaines, conformément aux exigences de l'arrêté du 18 novembre 2004 relatif à l'entretien des ascenseurs, tout en garantissant la sécurité des intervenants et des usagers.

Objectifs

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier les obligations réglementaires liées à l'entretien des ascenseurs.
- Préparer son intervention en appliquant les règles de sécurité.
- Réaliser une visite de maintenance réglementaire des 6 semaines conformément aux exigences légales.
- Contrôler les principaux organes mécaniques, électriques et hydrauliques de l'installation.
- Vérifier le fonctionnement des dispositifs de sécurité et des équipements d'exploitation.
- Détecter les anomalies et effectuer un premier diagnostic.
- Renseigner les documents de maintenance et assurer la traçabilité des interventions.
- Remettre l'installation en service dans le respect des procédures.

Programme détaillé

L'arrêté du 18 novembre 2004 (version en vigueur)

- Les obligations réglementaires de maintenance
- Les responsabilités du mainteneur
- Les visites obligatoires :
 - visite des 6 semaines
 - visite semestrielle
 - visite annuelle
- Les prestations couvertes par le contrat d'entretien
- La traçabilité des interventions

Réaliser une visite de maintenance des 6 semaines

Contrôle général de l'installation

- Vérification visuelle de la cabine
- Contrôle des équipements de sécurité
- Contrôle des dispositifs d'information

Portes palières

- Vérification des verrouillages
- Contrôle des contacts de fermeture
- Vérification du guidage
- Contrôle des jeux
- Vérification des câbles, chaînes ou courroies
- Lubrification
- Contrôle des dispositifs anti-vandalisme

Porte de cabine

- Vérification des verrouillages
- Contrôle des contacts de fermeture
- Vérification de la course
- Contrôle du guidage
- Vérification des jeux
- Contrôle des câbles, chaînes ou courroies

Maintenance ascenseur : visite réglementaire des 6 semaines

Formation continue

- Vérification du dispositif de réouverture
- Contrôle du déverrouillage de secours

Vérifications complémentaires

- Précision d'arrêt
- Nivelage
- Fonctionnement des alarmes
- Systèmes de communication
- Commandes cabine et paliers
- Contrôle de la cuve hydraulique
- Vérification du niveau d'huile
- Recherche de fuites

Travaux pratique de visite de maintenance

- Prise en charge de l'ascenseur
- Visite de maintenance sur plusieurs ascenseurs de différente typologie
- Compte rendu de la visite 6 semaines
- Analyse des résultats et conclusion
- Remise en service de l'ascenseur

Moyens pédagogiques

- Évaluation des besoins et du profil du participant
- Séquences pédagogiques regroupées en différents modules
- Alternance entre les contenus théoriques et la pratiques
- Leçons, vidéos, exercices avec cas pratiques et fiches pratiques

Modalités de suivi et d'évaluations

- Un positionnement pré-formatif est réalisé à l'entrée de la formation, il permettra d'évaluer votre niveau initial.
- Des évaluations en cours de formation permettront d'évaluer l'évolution des connaissances
- Une évaluation est réalisée à la fin de la formation, afin de vérifier vos connaissances et valider vos acquis.
- Une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action est remise aux stagiaires après la formation.

Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de Handicap

Veuillez consulter notre [démarche handicap](#)

Une question ? Besoin d'un accompagnement ?

Nos conseillers sont là pour vous guider :

Téléphone : 09 86 03 50 71 - Email : contact@aforp.fr